

# **AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION ET LA GESTION DE JARDINS CULTIVES DE MOUZIMPRE DU 15 MAI 2018**

## **ENTRE :**

**LA COMMUNE D'ESSEY-LES-NANCY**, représentée par Monsieur Michel BREUILLE, Maire en exercice, autorisé à signer le présent avenant par délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2021,

## **ET**

**L'ASSOCIATION** de gestion pour le fonctionnement du conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy, dont le siège social est sis Maison des associations, 1 rue des Basses Ruelles, 54270 Essey-lès-Nancy, représentée par sa Présidente, Madame Josiane SENCIER, dénommée ci-après l'association,

Considérant que d'un accord commun, la ville d'Essey-lès-Nancy et l'association de gestion pour le fonctionnement du conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy entendent confier la gestion des jardins cultivés de Mouzimpré à l'association Jardinot dont le siège social est établi 9 quai de Seine 93584 Saint Ouen cedex ;

## **LA COMMUNE D'ESSEY-LES-NANCY ET L'ASSOCIATION DE GESTION POUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL CITOYEN D'ESSEY-LÈS-NANCY ONT CONVENU CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> : RÉSILIATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET DE GESTION DES JARDINS CULTIVES DE MOUZIMPRE**

La commune d'Essey-lès-Nancy et l'association de gestion pour le fonctionnement du conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy ont décidé d'un commun accord de résilier la convention de mise à disposition et de gestion des jardins cultivés de Mouzimpré d'Essey-lès-Nancy du 15 mai 2018, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

### **ARTICLE 2 : COTISATIONS ET DÉPÔTS DE GARANTIE**

Les cotisations des jardiniers ne seront pas dues pour l'année 2021 à l'association de gestion pour le fonctionnement du conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy.

L'association de gestion pour le fonctionnement du conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy opérera un transferts de fonds à l'association Jardinot correspondant aux dépôts de garantie de 30 € demandés à chaque contribuable à la mise à disposition de chaque parcelle cultivable.

Transmis en préfecture de Meurthe-et-Moselle le

**Fait à Essey-lès-Nancy, le 30 mars 2021**

**La Présidente de  
l'association de gestion pour  
le fonctionnement du conseil citoyen  
d'Essey-lès-Nancy  
Josiane SENCIER**

**Le Maire  
  
Michel BREUILLE**